

### Phases de la procédure officielle

#### 1 *Établissement des priorités*

Cerner, apprécier et définir le problème que pose la pratique actuelle de communication de l'information.

#### 2 *Élaboration d'une proposition de projet*

Le CCSP étudie et approuve la proposition de projet, qui met en évidence les principales questions que le projet vise à résoudre.

#### 3 *Publication d'un document de consultation*

Le CCSP peut décider de recueillir de manière anticipée les commentaires des parties prenantes en publiant un document de consultation. Il délibère des commentaires reçus et consulte ses comités.

#### 4 *Publication d'un exposé-sondage\**

Étape obligatoire qui consiste à consulter les parties prenantes avant de publier une norme ou d'autres indications nouvelles ou de modifier un texte existant. Le CCSP délibère des commentaires reçus et consulte ses comités.

\* Dans le cas des améliorations annuelles, des modifications sans lien entre elles sont regroupées en un seul exposé-sondage.

#### 5 *Parachèvement de la norme ou des autres indications*

La publication d'une norme définitive implique :

- une date d'entrée en vigueur et des dispositions transitoires;
- une base des conclusions.

#### 6 *Suivi après mise en œuvre*

Le CCSP examine la nécessité de procéder à une appréciation de l'incidence de la norme nouvelle ou de la modification importante et de chercher à voir si son application a donné des résultats inattendus.

### Catégories de projets de normalisation

Normes et autres indications nouvelles

Modifications importantes

Modifications de portée limitée

Améliorations annuelles